

## Modèle de facture pour un freelance à l'Agessa

N°13.1 | dec. 2016

(1ère Partie)

***Il est parfois compliqué de savoir si les factures que nous émettons, présentent les bonnes mentions.***

***Pour le freelance à l'Agessa, il existe tellement de situations différentes et de contradictions sur internet, qu'on ne sait plus où donner de la tête.***

***Cette fiche a pour objectif de dresser les différentes situations et les factures y afférentes. Elle rappelle également toutes les mentions obligatoires fixées par la loi.***



### I. Les mentions obligatoires

#### Informations générales concernant le vendeur :

- Nom et adresse de l'entreprise,
- Numéro d'identification SIRET si l'artiste relève des BNC, à défaut ce numéro sera remplacé par le numéro de Sécurité Sociale,
- Numéro intracommunautaire d'identification à la TVA que la livraison ou la prestation de services ait lieu sur le territoire national, à destination d'un autre Etat membre ou à l'exportation. Dans le cas où l'artiste déclare ses revenus dans la catégorie des Traitements & Salaires, il ne pourra pas obtenir de numéro intracommunautaire et sera dispensé de cette mention.

#### Informations concernant le client :

- Nom et adresse du client,
- Numéro intracommunautaire d'identification à la TVA (uniquement s'il s'agit d'une livraison intracommunautaire).

#### Informations propres aux opérations réalisées :

telles que la dénomination précise des biens ou services fournis, les quantités, le prix unitaire hors TVA et le taux de TVA applicable le cas échéant.

Attention, dans le cas d'une affiliation ou d'un assujettissement à l'Agessa, il n'est pas question de voir figurer dans les libellés des notions de temps passé, de forfait ou d'une activité non reconnue par cet organisme (la Photographie journalistique par exemple). Afin de vous protéger, et à défaut de contrat, déterminez bien les caractéristiques liées à la protection de vos droits d'auteur ou la cession de votre œuvre.



## Information sur le paiement de la facture :

- La date à laquelle le règlement doit intervenir,
- Les taux de pénalités exigibles le jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture,
- La mention de l'indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros.

## II. Identification de la facture

- Numérotation chronologique et continue afin d'identifier la facture de façon unique,
- La date de la facture.

## III. Informations propres au régime des artistes relevant de l'Agessa

- Numéro d'Ordre obtenu auprès de l'Agessa,
- Numéro de Sécurité Sociale,
- Les précomptes obligatoirement en cas d'assujettissement ou à défaut de production de l'attestation S 2062 (dispense de précomptes).

## IV. Les différents cas de TVA

### Cas des artistes relevant de plein droit au régime des Traitements & Salaires :

- Application de la retenue à la source de la TVA sur les droits d'auteurs.

### Cas des artistes relevant de plein droit soit du régime des BNC soit du régime des Traitements & Salaires mais ayant renoncé à ce régime déclaratif par courrier recommandé :

- Exonération de la TVA : cas des régimes Micro BNC avec mention sur la facture «exo TVA art 293 B CGI»,
- Application du taux de 5,5 % pour le vente d'œuvres d'art,
- Application du taux de 10 % pour la cession de droits d'auteurs,
- Application du taux de 20 % pour les prestations de services (notamment les prestations graphiques publicitaires et commerciales),
- Exonération de la TVA pour les cessions en B to B dans la zone euro avec mention sur la facture «exo TVA art 259 B CGI»,
- Exonération de la TVA pour les cessions en B to B hors zone euro avec mention sur la facture «exo TVA art 44 CGI».

***En cas de doute ; n'hésitez pas à faire valider votre facture par votre expert comptable et n'oubliez pas que l'utilisation d'un logiciel de facturation mal paramétré peut entraîner absence ou erreur dans la formulation de la facture.***



## Modèle de facture pour un freelance à l'Agessa

N°13.2 | dec. 2016

(2ème Partie)

**Dans notre première fiche vous avez pu tout trouver toutes les informations concernant votre facturation.**

**Dans cette seconde fiche vous trouverez un tableau de synthèse ainsi que des modèles de facture.**



MENTIONS OBLIGATOIRES		IDENTIFICATION DE LA FACTURE	
Info Générales	Nom et adresse de l'entreprise	Numéro Chronologique et continu	
	Numéro Siret	Date de la facture	
	Numéro Intracom'	<b>INFORMATIONS PROPRES A L'Agessa</b>	
Info du client	Nom et adresse du client	Numéro d'ordre	
	Numéro intracom'	Numéro SS	
Info des opérations	Dénomination des biens	Précomptes (obligatoire sauf attestation S2062)	
	Services fournis	<b>DIFFERENTS CAS DE TVA</b>	
	Quantités	Plein droit en T&S	Application de la RAS de la TVA sur les droits d'auteurs
	Prix unitaire	Plein droit en BNC ou renonciation à la RAS de la TVA sur les droits d'auteurs	
	Taux de TVA	Exo de TVA	Micro BNC avec mention art 293B sur la facture
Info sur le paiement	Date de règlement	Taux 5,5 %	Vente d'œuvres d'art
	Taux de pénalités	Taux 10 %	Cession de droits d'auteurs
	Indemnité forfaitaire de 40 euros	Taux 20 %	Prestations de services dont prestations graphiques
		OP B to B zone euro	Exo TVA art 259B CGI
	OP B to B hors zone euro	Exo TVA art 44 CGI	



### Régime micro sans précomptes :

Artiste  
N° Agessa  
N° SS

Client

N° Facture

Libellé

Montant HT

Exo TVA art. 293b CGI

Conditions de règlement  
SIRET

### Régime micro avec précomptes :

Artiste  
N° Agessa  
N° SS

Client

N° Facture

Libellé

Montant HT  
Précompte Agessa

---

Net à payer

Exo TVA art. 293b CGI

Conditions de règlement  
SIRET

### Régime réel sans précomptes :

Artiste  
N° Agessa  
N° SS

Client

N° Facture

Libellé

Montant HT  
TVA 5,5% ou 10% ou 20%

---

Montant TTC

Conditions de règlement  
SIRET

### Régime réel avec précomptes :

Artiste  
N° Agessa  
N° SS

Client

N° Facture

Libellé

Montant HT  
TVA 5,5% ou 10% ou 20%

---

Montant TTC  
Précompte Agessa

---

Net à payer

Conditions de règlement  
SIRET

### Régime des T&S :

Artiste  
N° Agessa  
N° SS

Client

N° Facture

Libellé

Montant HT  
TVA 10 %  
RAS TVA 9,2%

---

Montant TTC  
Précompte Agessa

---

Net à reverser

Conditions de règlement

**En cas de doute, n'hésitez pas à faire valider votre facture par votre expert-comptable et n'oubliez pas que l'utilisation d'un logiciel de facturation mal paramétré peut entraîner absence ou erreur dans la formulation de la facture.**

